



BUR type III

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	BUR type III
Autres moyens d'identification	Enduit, Bitumes oxydés
Autres d'identification	Asphalte / Bitume
Usage recommandé	Ce produit est principalement utilisés pour les toitures; il y a aussi beaucoup d'autres applications industrielles.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Bitumar Inc., 11155 Rue Sainte Catherine E, Montreal-Est, Quebec, H1B 0A4, 514-645-4561, www.bitumar.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec (Canada), (613) 993-6666; Cel. *666 (canada), 24/7 ChemTrec (US), (800) 424-9300, 24/7
Date de préparation	le 14 mai, 2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Cancérogénicité - catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH



Attention

Susceptible de provoquer le cancer.

Autres dangers

Dangers non classifiés ailleurs : Le contact avec le produit chaud peut provoquer des brûlures thermiques.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Allongeur d'asphalte	129893-17-0	0-10	
Asphalte, oxydé	64742-93-4	90-100	
Sulfure d'hydrogène	7783-06-4		

Notes

Le soufre et ses dérivés sont présents naturellement dans les bitumes de base. Durant l'entreposage ou le transport du bitume chaud, il peut se produire des émissions de sulfure d'hydrogène.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Identificateur du produit : BUR type III
FDS No.: 0055
Date de préparation le 14 mai, 2015

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

En cas d'éclaboussure d'asphalte chaud, refroidir la partie du corps atteinte en la plongeant dans l'eau ou en l'aspergeant. Ne pas tenter d'enlever le bitume qui adhère fermement à la peau. Si l'asphalte entoure un membre, ne pas tenter d'enlever l'asphalte, mais le couper dans le sens de la longueur pour éviter qu'il agisse comme un garrot.

Une fois que le bitume a refroidi, il ne fait plus aucun dommage. Au fur et à mesure de la cicatrisation, la couche de bitume se détachera d'elle-même, généralement au bout de quelques jours.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède en permettant à l'eau de s'écouler sur la trame du nez vers les yeux pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir à cause des risques d'aspiration de liquide dans les poumons. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. Les fumées peuvent irriter les voies respiratoires; Les signes / symptômes peuvent inclure la toux, les éternuements, l'écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge. Les fumées peuvent provoquer une irritation des yeux. Les signes / symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, douleur, larmoiement et une vision floue ou floue. Les produits liquide chaud peuvent provoquer des brûlures thermiques graves au contact.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Aucune tentative ne devrait être faite pour enlever le bitume qui adhère fermement à la peau. Si un traitement au solvant est utilisé, il devrait être suivi par lavage à l'eau et au savon, puis l'application d'un agent graissant ou d'une crème nettoyante pour la peau. Seuls les solvants médicalement approuvés peuvent être utilisés pour enlever le bitume de brûlures, d'autres solvants peuvent causer d'autres dommages de la peau.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

PETITS INCENDIES: utiliser de la poudre chimique, de la mousse ou du CO₂.

GROS INCENDIES: utiliser de l'eau pulvérisée, en jet, ou de la mousse.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Oxydes de carbone (CO, CO₂), oxydes d'azote (NO_x), oxydes de soufre (SO_x), composés de soufre (H₂S), fumée et vapeurs irritantes comme produits d'une combustion incomplète.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Dans le cas des petits incendies à l'extérieur, il est possible d'utiliser des extincteurs portatifs et le port d'un appareil respiratoire autonome est facultatif. Pour tous les incendies à l'intérieur et les gros incendies à l'extérieur, le port d'un appareil respiratoire autonome est obligatoire. Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter un dispositif de protection respiratoire et oculaire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Identificateur du produit : BUR type III

FDS No.: 0055

Date de préparation le 14 mai, 2015

Page 02 de 07

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir le liquide chaud par la construction de digues et le laisser refroidir et se solidifier. Briser et récupérer, voir la section 13 pour les considérations d'élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Le bitume peut être transporté chaud. Éviter tout contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les fumées pouvant se dégager du produit. S'assurer que tout le matériel est mis à la terre ou mis à la masse. Durant l'entreposage ou le transport du bitume, il peut s'accumuler du sulfure d'hydrogène (H₂S) dans les espaces clos comme les wagons-citernes. Ouvrir les trappes des wagons-citernes avec précaution. Prendre les mêmes précautions pour le jaugeage et la prise d'échantillon. Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit. Ne pas réutiliser les contenants sans les soumettre d'abord à un procédé commercial de nettoyage ou de remise en état. Le personnel qui manipule ce produit doit avoir de bonnes habitudes d'hygiène personnelle durant et après sa manipulation afin de prévenir toute ingestion accidentelle. Porter l'équipement de protection individuel approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Afin de faciliter la pompabilité, le bitume doit être entreposé à une température appropriée, généralement supérieure à la température ambiante, mais bien inférieure au point d'éclair. Entreposer dans un endroit sec et bien aéré. Dégager périodiquement les événements de toit afin de prévenir toute accumulation de dépôts de bitume provenant de l'accumulation des vapeurs. Entreposer loin des substances incompatibles et réactives (voir section 10). S'assurer que les contenants entreposés sont mis à la terre ou mis à la masse.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Sulfure d'hydrogène	1 ppm	5 ppm				
Asphalte, oxydé	0.5 mg/m ³ (aérosol soluble dans le benzène) A4					
Allongeur d'asphalte	0.5 mg/m ³					

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucune ventilation nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. Si l'utilisation du produit génère des vapeurs ou du brouillard, utiliser une ventilation adéquate pour garder la quantité de contaminants aéroportés sous la limite d'exposition permise. De l'air d'appoint devrait toujours compenser l'air extrait par ventilation aspirante. S'assurer qu'une douche oculaire et une douche d'urgence sont situées à proximité poste de travail.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Au minimum, des lunettes de sécurité avec écrans latéraux devraient être portés lors de la manipulation de ce produit.

Protection de la peau

Des vêtements de protection à manches longues et un pantalon doivent être portés.

Protection des voies respiratoires

Un appareil de protection respiratoire à épuration d'air muni de cartouches chimiques ou d'un boîtier filtrant contre les vapeurs organiques équipé d'un filtre contre les poussières, les brouillards et les fumées (séries R, P) approuvé par le NIOSH peut être utilisé dans certains cas si les concentrations de contaminants atmosphériques risquent de

Identificateur du produit : BUR type III

FDS No.: 0055

Date de préparation le 14 mai, 2015

Page 03 de 07

dépasser les limites d'exposition. La protection offerte par un appareil de protection respiratoire à épuration d'air est limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre situation où un respirateur à épuration d'air peut ne pas assurer une protection suffisante.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Semi-solide visqueux brun - noir.
Odeur	Asphalte
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 470 °C (878 °F)
Point d'éclair	> 288 °C (550 °F) (en vase ouvert)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Nul à 37.8°C (100°F)
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	> 1
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Insoluble dans l'alcool, les acides et alcalis. Soluble dans térébenthine, le pétrole, le disulfure de carbone, le chloroforme, l'éther et l'acétone.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	> 370 °C (698 °F)
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	150 - 2500 centipoises (dynamique)
Autres informations	
État physique	Solide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température et d'utilisation recommandée.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), fluor.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (COx), oxydes de soufre (SOx), nitrogen oxides (NOx), sulfure d'hydrogène, hydrocarbures.

Identificateur du produit : BUR type III

FDS No.: 0055

Date de préparation le 14 mai, 2015

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact oculaire; contact avec la peau; inhalation; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Sulfure d'hydrogène	444 ppm (rat) (4 heures d'exposition)		
Allongeur d'asphalte	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

Corrosion/Irritation Cutanée

Des contacts prolongés ou répétés avec la peau peuvent provoquer une dermatite et des excroissances verruqueuses (kératose). Un contact avec une matière chaude peut causer des brûlures thermiques.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les vapeurs provenant du bitume chaud peuvent irriter la surface de l'oeil ainsi que la pigmentation limbique de la cornée. Un contact avec une matière chaude peut causer des brûlures thermiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Peut causer les lésions pulmonaires en cas d'aspiration, selon les propriétés physiques (p. ex. viscosité cinématique) et la famille chimique (hydrocarbures).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Selon les données disponibles et les dangers connus relatifs aux ingrédients, le contact avec ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation cutanée ou des voies respiratoires.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Asphalte, oxydé	Groupe 2A	A4	Non listée	Cancérogène
Allongeur d'asphalte	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée

Groupe 2A – Probablement cancérogènes pour l'humain. Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain.

Autres informations

Contient:

SULFURE D'HYDROGÈNE: Les effets chroniques sur la santé d'expositions répétées à de faibles concentrations de H₂S n'ont pas été établis. Des expositions aiguës à de fortes teneurs (700 ppm) peuvent provoquer une mort subite. De fortes concentrations entraînent un arrêt cardiorespiratoire par suite d'une intoxication du système nerveux et d'un œdème pulmonaire. De faibles concentrations (150 ppm) peuvent inhiber le sens de l'odorat, ce qui empêche de déceler la présence du composé. Les symptômes d'une surexposition au H₂S comprennent la céphalée, la fatigue, l'insomnie, l'irritabilité et des troubles gastro-intestinaux. Des expositions répétées à 25 ppm environ irritent les muqueuses et l'appareil respiratoire et ont été mises en cause dans certaines affections oculaires

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : BUR type III

FDS No.: 0055

Date de préparation le 14 mai, 2015

Page 05 de 07

Écotoxicité

Non Disponible.

Persistance et dégradation

Non Disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non Disponible.

Mobilité dans le sol

Non Disponible.

Autres effets nocifs

Non Disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination appropriée conformément aux lois et règlements en vigueur et des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro UN	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	UN3257	Liquide à température élevée (Bitume (Asphalt))	9	III

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0

FDS préparée par Groupe Technique, R&D

Numéro de téléphone (514) 645-4561

Date de préparation le 14 mai, 2015

Avis Bitumar Inc. revoit régulièrement et met à jour toutes ses fiches de donnée de sécurité dans les 90 jours suivants de nouvelles données disponibles en accord avec le règlement canadien sur les produits dangereux. Si vous voulez vérifier que la version que vous avez est la plus récente ou pour tout autre renseignement, veuillez consulter notre site web ou nous rejoindre

Identificateur du produit : BUR type III

FDS No.: 0055

Date de préparation le 14 mai, 2015

aux numéros suivants:

Site web : www.bitumar.com

Ontario/Central/Québec & l'Est du Canada: 514-645-4561; fax: 514-645-6978

USA: 410-354-9550. Fax: 410-354-9552.

Pour toute autre information : 514-645-4561

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Identificateur du produit : BUR type III

FDS No.: 0055

Page 07 de 07

Date de préparation le 14 mai, 2015